

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 janvier 2020

CONTENUS HAINEUX SUR INTERNET - (N° 2534)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CL13

présenté par
Mme Lorho

AVANT L'ARTICLE 6 BIS A

Après le mot :

« contenus »,

rédigé ainsi la fin de l'intitulé du chapitre IV *bis* :

« ne répondant pas aux standards de la communauté ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit d'un amendement de cohérence avec les amendements déposés plus haut dans le texte.